

# REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
DEPARTEMENT DU JURA  
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER  
CANTON D'ARBOIS

## COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34  
e-mail : [mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr](mailto:mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr)

### CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le vingt décembre à dix huit heures trente, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du seize décembre deux mille treize, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard GUILLOT, maire.

**Présents** : M. GUILLOT Bernard, maire  
M. GILLE Thierry, adjoint  
Mmes GUYON Gabrielle, VALLEUR Marie Colette  
MM. BRENIAUX Romuald, LEGLISE Pascal, RIGAUD Sébastien,  
SOUDIER Jean-Gabriel

**Absente excusée** : Mme VINCENT Maud

**Absents** : Mme DUGOIS Micheline, M. BURGAT Damien

**Secrétaire de séance** : M. GILLE Thierry

### **ORDRE DU JOUR** :

- 1 – Modification des statuts du SICTOM
- 2 – Etude de devis chauffage appartement
- 3 – Recensement
- 4 – Demandes de subventions
- 5 – Questions diverses

Approbation du compte rendu de la séance précédente du Conseil du 21 novembre par les conseillers présents à 18 h 30.

### **1 – Modification des statuts du SICTOM**

Le SICTOM de Champagnole propose une modification de ses statuts qui permettrait de collecter 4 nouvelles communes : Biefmorin, Neuville, Oussières et Villers les Bois actuellement collectées par le SICTOM de la zone de Dole.

Le Conseil, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, accepte cette modification de statuts.

## **2 – Etude de devis chauffage appartement**

A la demande du locataire du logement situé au dessus de la mairie, M. Garnier Julien, le conseil étudie la possibilité de mettre un chauffage à granulés dans son logement.

Le devis de l'entreprise Molin s'élève à 5 290,25 €T.T.C.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte ce devis à l'unanimité mais proposera à M. Garnier une augmentation de loyer de 20 € par mois. Il autorise le Maire à signer un nouveau bail avec ce locataire.

## **3 – Recensement**

L'enquête du recensement débutera le 16 janvier prochain sur notre commune.

Le conseil décide à l'unanimité de nommer, Mme Julie Bourillon, ancienne locataire d'un logement au dessus de la Mairie, agent recenseur.

Il décide également de nommer Mme Isabelle Breniaux, coordonnateur communal et M. Thierry Gille suppléant.

Le conseil décide de porter l'indemnité de l'agent recenseur à 300 € brut.

## **4 – Demandes de subventions**

Le conseil décide d'allouer une subvention de 13 € par enfant scolarisés en maternelle à l'école Saint Just pour participer aux cadeaux de Noël soit pour les 2 enfants de la Châtelaine 26 €.

Il décide également d'allouer une subvention de 20 € à l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public pour l'année 2014.

## **5 – Questions diverses**

Le conseil approuve la proposition de M. Pascal Colin, animateur Natura 2000 à la Communauté de Communes qui propose un dégagement de falaise pour permettre à une plante protégée de se développer. Il sera fait appel aux bénévoles.

Le Maire informe les conseillers qu'une audience s'est tenue au tribunal administratif de Besançon pour l'affaire des chutes de pierres aux Grottes des Planches. Le verdict sera rendu le 23 décembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00